

## Diagnostic acoustique simplifié (DAS)

### PRÉ-REQUIS

- > Être diagnostiqueur BPH , disposer du matériel suivant : Chaîne de mesures règlementaires (sonomètre et source de bruit)  
Les pré requis sont validés par CERQUAL.

### OBJECTIFS

- > Intégrer l'ensemble des connaissances et compétences permettant la réalisation de la prestation DAS.

### PROGRAMME

- > Accueil des participants, présentation du stage
- > Notions d'acoustique
- > Présentation du Diagnostic Acoustique Simplifié
- > Prise en main du matériel, exercices de mesurage
- > Exploitation des mesurages
- > Utilisation du fichier DAS

### ÉVALUATION ET VALIDATION

- > QCU final de validation des acquis inclus dans la durée totale de la formation

### PUBLIC CONCERNÉ

- > Cette formation s'adresse aux Diagnostiqueurs BPH (bilan patrimoine habitat) souhaitant se former à la réalisation des diagnostics acoustiques simplifiés

Pour toute demande sur le maintien de l'agrément, contacter CERQUAL  
[formation-cerqual@cerqual.fr](mailto:formation-cerqual@cerqual.fr)

### DURÉE

- > 4 heures (de 13h30 à 17h30)

### COÛT

- > 420 € HT
- > 504 € TTC (20% TVA)

### EFFECTIF

- > Minimum : 2 personnes
- > Maximum : 10 personnes

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Présentiel : pédagogie expositive et active

### ÉQUIPEMENTS REQUIS

- > PC portable

LES 

- > Formation animée par les ingénieurs de la Direction Etudes et Recherche et de la Direction de la Certification